



PROFESSEURS CONTRACTUELS



LIVRET DISCIPLINE STMS



Table des matières

**QUELS ENSEIGNEMENTS
POUR UN PROFESSEUR
DE LA DISCIPLINE ?** **4**

QUEL CADRE DIDACTIQUE ? **6**

QUELS REPÈRES D'ÉVALUATION ? **10**

QUELS REPÈRES D'ÉVALUATION ? **13**

Votre inspecteur référent pédagogique est M. Christophe MAILLARD, IA-IPR de Sciences Médico-Sociales et Biotechnologies Santé Environnement. Vous pouvez le joindre pour tout problème d'ordre pédagogique à l'adresse mail suivante : christophe.maillard@ac-lyon.fr

QUELS ENSEIGNEMENTS POUR UN PROFESSEUR DE LA DISCIPLINE ?

Les enseignements confiés aux professeurs de Sciences et Techniques Médico-Sociales sont très variés et peuvent concerner la seconde, le cycle terminal du lycée technologique ou les différentes spécialités de Sections de Techniciens Supérieurs.

On trouve notamment les enseignements suivants (2020 - 2021) :

- **Santé Social** (option technologique)
- **Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales** en 1ère et en Terminale ST2S
- **ETLV** : Enseignement technologique en langue vivante (anglais/1 h/co animation) en 1ère et terminale ST2S
- **Divers enseignements** spécialisés en BTS destinés à développer des compétences spécifiques (BTS ESF, BTS SP3S, DTS IMRT, DECESF).

QUEL CADRE DIDACTIQUE ?

L'expérience acquise permet de dégager un certain nombre d'invariants didactiques dans le cadre de l'enseignement d'une discipline technologique comme les Sciences Sanitaires et Sociales (STSS).

- 1. Des objectifs explicites à chaque séance** : ils peuvent être notionnels, méthodologiques et doivent être annoncés, situés, explicités¹. L'explicitation est reconnue comme essentiel dans les travaux les plus récents de la recherche².
- 2. La prise en compte ou la création de représentations mentales chez l'élève ancrées dans le réel.** Il constitue le matériau de base de nos enseignements. Les contextes proposés aux élèves doivent se rapprocher du réel tant dans l'objet étudié que dans la problématique soulevée par l'étude de ce réel. Dans certains cas, il faut déconstruire ces représentations pour les remplacer par des connaissances savantes. On peut placer les élèves devant un « conflit cognitif », c'est-à-dire une contradiction entre ce qu'ils pensent « naturellement » et la réalité des choses. On peut aussi leur proposer une problématisation à laquelle les activités permettront de répondre par une maîtrise des concepts. Dans d'autres cas, il faut créer ces représentations (rencontre avec des professionnels du champ sanitaire et social, vidéos, dialogue pédagogique, textes, iconographie...).
- 3. Des scénarios d'apprentissage motivants** qui visent et permettent d'atteindre les objectifs définis : chaque activité doit explicitement viser un ou plusieurs objectifs. La mobilisation des élèves est une condition nécessaire aux apprentissages, mais ce n'est pas une condition suffisante.
- 4. La mise en activité intellectuelle des élèves** autour de tâches plus ou moins complexes (notamment l'argumentation, l'analyse de contexte ou d'une question sanitaire ou sociale). Elle vise le plus souvent l'acquisition, la construction ou le rappel de concepts. Elle doit être diversifiée dans les moyens mis en œuvre.

1. L'enseignant peut considérablement faciliter l'engagement dans un apprentissage par la manière dont il construit les activités ; une tâche mal planifiée, trop complexe ou trop difficile, risque de produire des sentiments métacognitifs défavorables à l'effort des élèves. La familiarité avec une activité, la ritualisation des tâches, la bonne structuration des activités, ou encore un niveau de difficulté adapté contribuent à former des attentes positives chez les élèves, et les aident à utiliser leur métacognition de manière plus fine et plus efficace.

Les enjeux pédagogiques de la recherche 2019 par Joëlle Proust, membre du Conseil scientifique de l'éducation nationale.

2. https://www.reseau-canope.fr/educationprioritaire/fileadmin/user_upload/user_upload/actualites/enseigner_plus_explicitement_cr.pdf

Les élèves n'ont pas forcément conscience du travail réel que demande l'accomplissement d'une tâche. Ils peuvent lire un texte (oraliser) sans comprendre une partie du vocabulaire ou percevoir les nuances ou les contradictions. Certains élèves réduisent la lecture à l'identification successive des mots. De même, ils peuvent visionner une vidéo en se laissant guider par les images sans que celles-ci fassent sens.

Élaborer une pensée suppose une prise de position fondée sur des arguments. Il y a un engagement nécessaire de l'élève dans cette tâche. Il est donc souvent utile de susciter un débat argumenté (les élèves n'aiment pas cela en général) et d'éviter le débat d'opinion, ce vers quoi les élèves se dirigent naturellement. Il est nécessaire d'être particulièrement vigilant en sciences sanitaires et sociales car les thématiques abordées peuvent être porteuses d'un vécu fortement chargé émotionnellement chez les élèves.

Le mécanisme de réflexion est rarement montré à l'élève. Il est d'ailleurs souvent implicite chez l'adulte. Nous avons tout intérêt à le rendre visible, perceptible par l'élève, de la même façon que le tutoriel Youtube montre, à partir des ingrédients et de la recette (la méthodologie) la réalisation d'une recette de cuisine jusqu'au résultat final (le corrigé).

5. La compréhension du mécanisme de conceptualisation

On doit d'abord distinguer l'utilisation pertinente d'un concept de la capacité à définir un concept. Il faut ensuite considérer que la fixation du concept (de la connaissance) dans la mémoire longue s'opère le plus souvent par la répétition. La conceptualisation est donc un processus permanent qui se travaille sur le long terme.

- 6. Le développement de l'autonomie** est l'une des premières conditions de la réussite dans l'enseignement supérieur. Cette autonomie ne se décrète pas, elle se travaille. Les activités des élèves, seuls ou en groupe doivent être guidées (méthodologie, ressources, exemples) mais progressivement, à mesure que les tâches demandées sont plus complexes, l'élève doit disposer d'un temps de réflexion, de recherche, d'hésitation. Il a droit à l'erreur. Il est à ce propos très utile que l'enseignant montre son propre cheminement intellectuel, l'élève ne pouvant pas tout inventer. Attention, a contrario, à ne pas être directif à ce propos. Montrer aux élèves comment on aborde une réflexion scientifique doit rester un exemple et ne pas être modélisant.

7. La valorisation de l'élève

L'estime de soi est l'une des conditions de la réussite individuelle des élèves. Cette valorisation passe aussi par le sentiment de fierté (appartenance à un groupe, voie de réussite, apprentissages complexes, objet d'études spécifiques...).

8. Le dialogue pédagogique

Il doit favoriser l'interaction entre les élèves et entre les élèves et le professeur. Le professeur ne doit pas être le seul à détenir « la bonne réponse » même si, in fine, il est le maître, détenteur du savoir. Une difficulté en STSS, comme dans toutes les sciences humaines d'ailleurs est qu'il n'existe pas de bonne réponse, de réponse unique à une question. Il n'existe que de bonnes façons de se poser la question. On veillera donc, dans la mesure du temps disponible, à faire interagir les élèves pour obtenir une production collective de l'énoncé du questionnement et des pistes de réponses possibles.

9. Des évaluations progressives qui permettent l'analyse réflexive de son travail par l'élève. Il faut développer la capacité de l'élève à évaluer son travail ou son activité. Les tâches demandées doivent être d'une difficulté progressive au cours de l'année. On ne peut pas évaluer des élèves au premier trimestre de première avec les exigences de la certification de fin de terminale.

10. Améliorer la maîtrise de l'oral

Un travail spécifique sur la communication orale doit être mené. Une attention particulière doit être donnée à la prise de parole (communication interpersonnelle, communication de groupe). Le travail sur l'oral est une des priorités de la réforme du lycée notamment dans le cadre de la préparation à l'épreuve du Grand Oral (voir plus loin).

11. L'usage pertinent du numérique

Dans le cadre des enseignements de STSS, le recours au numérique est une évidence notamment dans la démarche d'étude. Cet usage doit se penser tant au niveau de la recherche d'informations que dans le traitement des données puis de la structuration de la réflexion et de l'argumentaire relatif au questionnement de départ.

Il faut veiller tout particulièrement à travailler sur la fiabilité des données. Maîtriser l'information est une compétence devenue aussi fondamentale pour l'élève (et le citoyen) que maîtriser le langage;

QUELS REPÈRES D'ÉVALUATION ?

Dans tous les niveaux d'enseignement, au cours de l'année, les élèves sont évalués par leurs professeurs sous diverses modalités : écrite, orale, individuelle ou en groupe, avec ou sans note. L'évaluation des élèves porte uniquement sur les connaissances et compétences décrites dans les programmes et travaillées en cours.

BACCALAURÉAT

→ Les modalités de l'évaluation

– Le contrôle continu sur le bulletin

Les notes obtenues comptent dans la moyenne et, à partir de la classe de Première, comptent pour une partie du baccalauréat dans la note de contrôle continu¹;

– L'épreuve de spécialité STSS²

L'épreuve de sciences et techniques sanitaires et sociales évalue les capacités exigibles du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales de la classe de première et de la classe de terminale.

L'épreuve évalue particulièrement les capacités exigibles du pôle thématique, ainsi que les compétences transversales suivantes :

- mobiliser les connaissances du programme ;
- analyser, argumenter et synthétiser ;
- exploiter les documents avec pertinence (en particulier : sélectionner, trier et hiérarchiser les informations) ;
- rédiger avec clarté et rigueur.

L'épreuve comprend deux parties qui portent chacune sur tout ou partie du pôle thématique développé dans les programmes de la classe de première et de la classe de terminale.

La première partie « mobilisation des connaissances » est composée d'une à deux questions, sans document, portant sur des thèmes différents des programmes, nécessitant la mobilisation réfléchie de connaissances en lien avec les capacités exigibles.

La deuxième partie « développement s'appuyant sur un dossier documentaire » prend appui sur un questionnement relatif aux thèmes des programmes. Le dossier documentaire est composé de textes, de graphiques, de tableaux statistiques, etc. Il comporte au maximum cinq documents et n'excède pas cinq pages.

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en :

- exploitant les documents du dossier, en adoptant une démarche méthodologie rigoureuse ;
- faisant appel à ses connaissances ;
- développant une analyse, une argumentation ou une synthèse.

L'évaluation tient compte de la qualité de l'expression et de la structuration de la réponse.

1. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037202834/>

2. Voir les différentes ressources référencées au chapitre 4 de ce document.

– L'épreuve du Grand Oral¹

Cette épreuve, d'une durée de 20 minutes, permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.

En série ST2S, elle permet au candidat de mettre les savoirs qu'il a acquis en STSS et en CBPH, au service d'une argumentation afin de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. A partir d'une étude qu'il a menée en appui sur l'enseignement de STSS, l'élève élabore ses deux questions- supports de l'épreuve.

Cette étude s'inscrit en STSS, enseignement pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie. Les acquis du pôle méthodologique de STSS4 ainsi que des acquis du pôle thématique de STSS seront donc mobilisés lors des travaux de conception et formulation des deux questions.

L'étude portant sur un questionnement contextualisé est menée par l'élève seul ou en groupe dès la classe de première. Elle s'engage à partir de réflexions développées dans le pôle thématique de STSS et qui peuvent concerner un fait d'actualité sanitaire ou sociale, une question ou un projet du champ de la santé ou du social. Ainsi, l'élève est amené à :

- explorer l'objet étudié ;
- engager le recueil et l'analyse des éléments nécessaires à sa recherche : recherche documentaire en appui sur les bases spécifiques au domaine ; recueil et analyse de données ; identification, voire prise de contact avec les structures du champ santésocial ; repérage des politiques de santé/sociales en lien avec l'objet étudié ;
- ajuster, adapter la démarche d'étude ;
- questionner une démarche de projet possible localement si l'étude a permis d'identifier un besoin, ou un projet mené par une / des structures du champ santésocial en lien avec la question étudiée. Ce lien peut aussi avoir émergé lors de la réflexion engagée par le candidat autour d'une de ses questions supports.

Lors de cette étude, l'élève pourra être amené à rencontrer des professionnels en lien avec son projet post-baccalauréat. Ces différents temps participent à la prise de recul nécessaire à un discours argumenté sur les deux questions supports.

Les professeurs du cycle terminal de la voie technologique et de la voie générale, titulaires ou contractuels, bénéficieront d'un plan académique de formation dédié au grand oral. Ce plan académique s'appuiera sur un plan national dont les principales ressources sont disponibles sur le site Eduscol.

¹ Voir les différentes ressources référencées au chapitre 4 de ce document.

QUELS REPÈRES D'ÉVALUATION ?

→ **Lien vers les programmes et les ressources pédagogiques :**

- <https://eduscol.education.fr/cid143717/st2s-bac-2021.html>
- <https://eduscol.education.fr/cid153457/plan-de-formation-grand-oral.html>

→ **Lien vers des sites ressources**

Réseau National de Ressources en Sciences Médico-Sociales :

- <http://rnrsms.ac-creteil.fr/>

Vous trouverez sur ce site un grand nombre de ressources concernant les différents enseignements dans lesquels peut intervenir l'enseignant STMS mais également des informations à propos de l'actualité de la discipline.

Site académique Santé Social de l'académie de Créteil :

- <http://sante-social.ac-creteil.fr/spip.php?article63>

Vous trouverez sur ce site des documents pouvant aider à appréhender l'enseignement en santé social, particulièrement en Sciences et techniques sanitaires et sociales (STSS) en série ST2S. Outre des repères pour concevoir, construire une progression, vous y trouverez également une bibliographie pour débiter vers l'enseignement en ST2S.

Espace de travail des enseignants STMS des académies de Lyon et Grenoble :

Cet espace de travail étant privé, il est nécessaire de s'y inscrire auprès de votre IA-IPR en lui faisant la demande par mail (christophe.maillard@ac-lyon.fr). Vous retrouverez dans cet espace toutes les informations nationales et académiques relatives à la discipline ainsi que de nombreuses ressources disciplinaires et pédagogiques

